

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
31/01/2022

Dossier complet le :
01/02/2022

N° d'enregistrement :
f09322p0038

1. Intitulé du projet

Confortement d'une partie de la berge de la rive gauche de la Siagne à Mandelieu La Napoule

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Mandelieu La Napoule

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire

RCS / SIRET

2 1 0 6 0 0 7 9 7 0 0 1 8 2

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10- Canalisation et régulation des cours d'eau	Installations, ouvrages, ..., conduisant à modifier le profil en travers du lit mineur sur une longueur égale ou supérieure à 100m (146m).
11- Travaux et ouvrages en zone côtière	b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.
12- Récupération de territoires sur la mer	Tous travaux de récupération de territoires sur la mer. Avancées entre 3,2m et 7,7m sur un linéaire total de 146m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le territoire de la commune de Mandelieu La Napoule est traversé par un fleuve "la Siagne". D'importants travaux de remplacement du viaduc enjambant la Siagne ont été entrepris par la SNCF en 2017 et les études préalables de stabilité des terres avaient permis de déceler une problématique de stabilité de la rive gauche en aval du viaduc. Des désordres, de type affaissement et fissurations de la chaussée en tête des berges, s'y produisent régulièrement. La commune projette de procéder à un confortement pérenne de la portion rive gauche de la Siagne en aval du viaduc SNCF, sur un linéaire total de l'ordre de 146 m.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de procéder à un confortement pérenne de la portion rive gauche de la Siagne au niveau du viaduc SNCF, sur un linéaire de l'ordre de 146 m.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La solution retenue à l'AVP (joint en annexe du présent formulaire) présente deux tronçons distincts :

- A) En aval du viaduc SNCF, sur un linéaire voisin de 101 m : un ouvrage droit de soutènement, implanté jusqu'à 8 m devant l'ouvrage existant. Étant donné le contexte géotechnique (formations alluvionnaires de faible à moyenne capacité) et la difficulté de battage constatée lors de travaux de 2017, une solution technique de type combi-wall paraît pertinente et mieux adaptée qu'une solution classique de type palplanches.
- B) Sous le viaduc SNCF et jusqu'au raccordement amont à la berge en place, sur un linéaire de 45 m : un quai fondé sur des pieux qui permettra à la fois de traverser les blocs éventuels et de s'affranchir de la réalisation d'un remblaiement conséquent. Cette solution de confortement de berge consiste en la mise en œuvre de deux files de pieux en acier battus de diamètre 762x8 surmontés par une trame de poutres longitudinales et transversales. Le prolongement de la passerelle jusqu'à la berge en amont du viaduc permettra la connexion de la piste cyclable existante avec la nouvelle plateforme.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le projet permettra de disposer d'une zone aménagée qui sera dédiée aux piétons le long de la berge de la Siagne, qui permettra de stabiliser et de sécuriser la chaussée mitoyenne.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement (Décret 2020-828 rubrique

4.1.2.0. Travaux d'un montant supérieur à 1,9 M€).

3.1.2.0. Modification de profils en travers (>100m)

Régime déclaratif

3.1.4.0. Consolidation des berges par des techniques autres que végétales vivantes (<200m)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Ouvrage droit de soutènement en aval viaduc SNCF :	
Longueur de l'ouvrage	101 m
Largeur de l'ouvrage	7,7 m
Passerelle sur pieux sous et à l'amont du viaduc SNCF :	
Longueur de l'ouvrage	45 m
Largeur de l'ouvrage	3,2m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet se situe au niveau de la rive gauche de la Siagne, à proximité de l'embouchure du fleuve, à environ 200 m au Nord-Ouest du bord de mer de la commune de Mandelieu de la Napoule. Il est mitoyen avec la départementale D92.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 43° 32' 00,27" N Lat. 06° 56' 45,70" E

Point d'arrivée :

Long. 43° 31' 57,67" N Lat. 06° 56' 48,63" E

Communes traversées :

Commune de Mandelieu La Napoule – Département des Alpes Maritimes

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Où	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Mandelieu La Napoule
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'agglomération Cannes Lérins 2020-2025
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fleuve La Siagne

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Incendies de Forêt et PPR Inondations approuvés respectivement le 27 juillet 2021 et le 05 octobre 2021. L'étude d'impact hydraulique réalisée en 2020 montre un impact faible sur une zone réduite d'un parking en amont qui est prise en compte et gérée par la Maîtrise d'Ouvrage.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : bande côtière de Nice à Théoule.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 – Directive Habitat FR9301626 « Estérel » à environ 3,7km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé : Massif de l'Estérel oriental à environ 850m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de carrière inertes et lavés pour le remblaiement en arrière des palplanches environ 2000m ³ .
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de travail a été étudiée et ne présente pas de biocénose remarquable. Le rapport d'investigation sous-marine est joint en annexe.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, pour sa bonne tenue, nécessite une extension entre 7,7m et 3,2m de largeur de la zone urbanisée sur un linéaire de 146m.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement projeté est dans une zone qui peut être soumise au submersion marine et aux crues. Les côtes en altitudes identiques à ce qui est actuellement et la prise en compte de l'ouvrage dans la modélisation hydraulique permettent d'estimer que le risque a été pris en compte et est négligeable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier va nécessiter un amené rempli des engins de travaux ainsi que l'apport des éléments qui vont constituer l'ouvrage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier sera générateur de bruit et le ou les prestataires seront tenus de travailler avec des engins conformes à la réglementation en matière de nuisance sonore. Les travaux seront exclusivement diurnes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier sera générateur de vibrations lors du battage des pieux et des palplanches. Ces impacts seront pris en compte notamment au regard de la proximité du pont SNCF (adaptation de charges/fréquences de vibrations, changement d'équipement, passage du vibrofonçage au battage, etc...).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures visant à circonscrire la zone de travail par un géotextile diminueront, voire supprimeront toute propagation des matériaux fins en place sur le fond lors des battages des pieux et des palplanches.

Les travaux seront mis à profit pour enlever les macros-déchets présents le long de la berge et dans le lit du fleuve.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de notre connaissance du milieu, des investigations faune et flore sous-marine, de la qualité des matériaux en place et des mesures de protection de l'environnement qui sont prévues nous estimons que ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale complémentaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Nous joignons en annexes les documents ci-après (annexes 4 du dossier) :

- 7- Rapport technique AVP (EGIS Eau 2021).
- 8- Etude d'impact hydraulique (SUEZ 2020).
- 9- Diagnostic faune-flore sous-marines (REBOUILLON 2021).
- 10- Caractérisation de la qualité physico-chimique des sédiments au droit du projet (REBOUILLON 2021).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Mandelieu La Napoule

le,

31 janvier 2022

Signature

